

PROCÈS-VERBAL

**DE LA RÉUNION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA**

**SOCIÉTÉ DE GESTION DES DÉCHETS NUCLÉAIRES (SGDN) /
NUCLEAR WASTE MANAGEMENT ORGANIZATION (NWMO)**

**tenue à Toronto (Ontario)
le 21 septembre 2018
à 11 heures, HAE**

Membres du CA présents

Wayne Robbins	Président
Laurie Swami	Administratrice, présidente et chef de la direction
Carlo Crozzoli	Administrateur
Mark Elliott	Administrateur
Lesley Gallinger	Administratrice
Ron Jamieson	Administrateur
Darren Murphy	Administrateur (points 1 à 12)
Josée Pilon	Administratrice
Janet A. Rieksts-Alderman	Administratrice

Membres du personnel présents :

Mahrez Ben Belfadhel	V.-p. responsable de la sélection d'un site (points 4 à 15)
Lisa Frizzell	V.-p. des relations avec les parties prenantes (points 4 à 15)
Georgina Kossivas	Chef de la direction financière (points 4 à 15)
Gillian Morris	Secrétaire du CA (points 1 à 16)
Jennifer Spragge	V.-p. des ressources humaines et responsable en chef de l'éthique (points 1 à 15)
Doug Taylor	V.-p. et avocat général (points 4 à 15)
Robert Watts	V.-p. responsable des relations avec les Autochtones (points 4 à 15)
Derek Wilson	Ingénieur en chef et v.-p. responsable de la gestion des contrats (points 4 à 15)

Invité :

David Cameron	Vice-président, Conseil consultatif (point 9 uniquement, par voie de conférence téléphonique)
---------------	--

1. Ouverture de la séance

Étant donné qu'un avis de convocation en bonne et due forme a été envoyé à tous les membres du CA de la Société conformément aux règlements en vigueur et étant donné qu'il y a quorum, le président du Conseil d'administration (CA) déclare la séance

légalement constituée pour le traitement des affaires de la Société et prononce l'ouverture de la séance à 11 heures HAE.

Le président du CA reconnaît que Toronto et la SGDN se trouvent sur le territoire du « Dish of One Spoon ». Le « Dish of One Spoon » est un traité conclu entre les nations des Anishinaabes, des Mississaugas et des Haudenosaunees. En vertu de ce traité, elles se sont engagées à partager le territoire et à le protéger. Les nations et peuples autochtones subséquents, les Européens et tous les nouveaux arrivants ont été invités à se joindre à ce traité, dans un esprit de paix, d'amitié et de respect.

2. Approbation de l'ordre du jour / des résolutions en bloc (à huis clos)

Le président du CA présente les résolutions en bloc.

3. Rapport du comité RHRG (à huis clos)

La présidente du Comité VFR présente un compte rendu de la réunion du 20 septembre de ce comité.

4. Moment consacré à la sûreté

Janet Rieksts-Alderman attire pendant un moment l'attention des participants sur la question de la sûreté. Elle parle de l'importance d'adopter une attitude propice à la remise en question. Lesley Gallinger accepte d'animer le moment consacré à la sûreté à la réunion du mois de décembre.

5. Mise à jour de la présidente et chef de la direction

L'équipe de gestion se joint à la réunion. Le président du conseil d'administration demande aux dirigeants de la Société de révéler, d'après les renseignements fournis pour la réunion, tout conflit d'intérêts réel ou perçu ou toute opération effectuée avec des parties liées pouvant les concerner. Aucun conflit d'intérêts n'est divulgué.

La présidente et chef de la direction réitère la reconnaissance du territoire autochtone.

Elle présente un compte rendu verbal des activités et des événements qui ont eu lieu récemment, notamment :

- une mise à jour sur la sûreté à la SGDN;
- les travaux en cours pour consigner les valeurs partagées par la SGDN et les collectivités centrales. Ces travaux seront achevés d'ici la fin de l'année;
- l'état d'avancement des travaux de forage de trous de sonde;
- l'importance de la stratégie de visibilité de la SGDN et l'engagement récent d'une nouvelle directrice des relations avec les gouvernements;
- l'état d'avancement des travaux techniques de la SGDN;
- la planification de la phase de travaux qui suivra celle de la sélection d'un site;
- l'importance de bâtir une culture de gestion de projet à la SGDN;
- les récents changements gouvernementaux à l'échelle provinciale et fédérale;

- les discussions récentes tenues par l'industrie et les gouvernements concernant les petits réacteurs modulaires (PRM);
- une présentation donnée par le Conseil consultatif de la SGDN sur le retraitement/recyclage.

6. Rapport du comité sur la sélection d'un site

Le président du comité sur la sélection d'un site donne un compte rendu de la réunion du 20 septembre 2018 du comité.

M. Jamieson indique que le comité a examiné les points suivants :

- les initiatives et développements clés du processus de sélection d'un site, les discussions sur l'établissement de partenariats et l'établissement d'un bilan du processus;
- la mise sur pied d'un groupe d'examen externe du processus de sélection d'un site de la GAP;
- les travaux poursuivis par la SGDN pour explorer le concept du consentement;
- les travaux poursuivis pour mettre à jour le Cadre éthique et social de la SGDN et les risques que pose le processus de sélection d'un site pour la SGDN.

M. Jamieson fait aussi état de certaines discussions qui ont été tenues à huis clos lors de la réunion.

7. Rapport sur la réunion du comité VFR

La présidente du comité VFR donne un compte rendu de la réunion du 20 septembre 2018 du comité.

Elle indique que le comité a examiné et discuté du Plan d'affaires 2019-2023 de la SGDN et soumet le plan à l'approbation du CA.

IL EST RÉSOLU :

Suivant la recommandation du comité de la vérification, des finances et des risques, que le CA approuve le Plan d'affaires 2019-2023 tel qu'il est proposé.

La proposition est faite, appuyée, puis adoptée à l'unanimité.

La présidente du comité présente aussi la recommandation du comité VFR d'approuver les modifications proposées au Registre des niveaux d'autorité (RNA) de la SGDN pour soutenir le programme révisé de financement. L'approbation du programme de financement avait été recommandée par le comité sur la sélection d'un site.

IL EST RÉSOLU :

Suivant la recommandation du comité VFR, que le conseil d'administration approuve la version révisée du Registre des niveaux

d'autorité telle qu'elle est proposée, afin de soutenir l'approche révisée du Programme de financement.

La proposition est faite, appuyée, puis adoptée à l'unanimité.

La présidente du comité fait état des principales discussions tenues par le comité sur les points suivants :

- une mise à jour du comité de gestion du régime de retraite;
- une présentation donnée par les vérificateurs de la SGDN sur le plan de vérification externe des états financiers et de la caisse de retraite de la SGDN;
- les risques d'affaires;
- une mise à jour sur le Système de planification des risques (SPR) de la Société;
- une mise à jour sur la Convention d'affiliation de la SGDN.

8. Rapport du comité technique

Le président du comité technique donne un compte rendu de la réunion du 21 septembre 2018 du comité. Il présente certains des éléments clés qui ont été abordés :

- la gestion des risques;
- l'innovation technique à la SGDN;
- une mise à jour sur les travaux liés à la logistique de transport;
- la nécessité d'évaluer l'opportunité d'aller de l'avant avec le concept actuel du système de barrières ouvragées;
- une mise à jour sur les collaborations et les projets communs internationaux auxquels participe la SGDN;
- un rapport sur l'élaboration d'un plan de formation en génie;
- l'état d'avancement des activités de transition du projet de DGP pour DFMA (déchets de faible et moyenne activité).

Un administrateur demande à savoir si la SGDN encourrait des risques supplémentaires si elle décidait d'adopter des travaux basés sur les recherches d'autres pays. Il est souligné que les organisations homologues de la SGDN utilisent des processus de classe mondiale et qu'elles s'apprêtent aussi à présenter des demandes de permis.

9. Rapport sur la réunion du 18 septembre 2018 du Conseil consultatif

Le Conseil consultatif (CC) donne un compte rendu des discussions tenues lors de sa réunion du 18 septembre 2018. M. Obonsawin indique qu'il a présidé la réunion au nom de David Cameron et que le Conseil a entre autres discuté des points suivants :

- une mise à jour sur les activités de concertation pour le choix d'un site et les activités d'évaluation des sites de la SGDN;
- une présentation sur le retraitement/recyclage du combustible nucléaire irradié;
- des mises à jour sur les activités de concertation, les médias, le Conseil des aînés et le paysage externe;
- une présentation sur le jugement récent concernant l'oléoduc Trans Mountain;

- une mise à jour sur les travaux menés par la SGDN pour donner suite aux recommandations présentées par le Conseil consultatif dans son rapport triennal 2014-2016.

M. Obonsawin passe aussi en revue certains points qui ont été abordés à huis clos par le Conseil.

10. Risques d'affaires

La chef de la direction financière étant absente, les risques d'affaires sont provisoirement acceptés tels qu'ils sont lus et seront examinés de nouveau par le CA lors de sa réunion du mois de décembre.

11. Prochaines étapes de la planification stratégique de la phase qui suivra celle de la sélection d'un site

La présidente et chef de la direction et l'équipe de gestion dirigent une discussion qui vise à fournir au CA des informations supplémentaires sur la planification stratégique des points discutés lors de la séance du mois de juillet du CA et, plus particulièrement, sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un processus décisionnel par étapes et points de contrôle qui sous-tendra l'établissement des exigences liées à l'achèvement de la phase de la sélection d'un site et à l'amorce de la phase d'approbation réglementaire.

Les administrateurs discutent de la présentation et demandent à l'équipe de gestion de réfléchir plus avant au temps dont la SGDN aura besoin pour établir le seuil de confiance nécessaire quant au choix des routes de transport.

Un administrateur suggère à l'équipe de gestion de se pencher plus avant sur les incidences que pourrait avoir la stratégie de mobilisation sur les collectivités et de comprendre ce qui pourrait être considéré comme raisonnable par une petite collectivité. L'équipe de gestion souligne que ces informations ressortiront en partie des discussions menées avec les collectivités sur l'établissement de partenariats.

L'équipe de gestion demande au CA de confirmer qu'il est à l'aise avec le passage à un processus de gestion par étapes et points de contrôle. Le président confirme que le CA est d'accord avec ce plan.

12. Stratégie de visibilité

En réponse à une demande de renseignements, Lisa Frizzell fournit une mise à jour sur la stratégie de visibilité de la SGDN.

Mme Frizzell décrit les personnes dont la SGDN aura besoin au moment de choisir un site unique et la façon dont la SGDN devra bâtir la confiance, la résilience et le soutien nécessaires. Elle examine avec le CA la manière dont la SGDN a accru sa visibilité en 2018 et décrit plusieurs avenues que pourrait emprunter la SGDN pour atteindre le seuil de visibilité qui lui permettra de choisir un site en 2023.

Les administrateurs ont une bonne discussion sur la stratégie de visibilité. Ils abordent notamment les points suivants :

- les indications qui permettront à la SGDN de reconnaître qu'elle est sur la voie de la réussite dans sa progression vers le choix d'un site. Mme Frizzell souligne que son équipe se penche actuellement sur des systèmes d'évaluation de la stratégie de visibilité;
- les façons dont la SGDN corrigera les informations erronées qui circulent dans la sphère publique. Mme Frizzell souligne que l'équipe de gestion examine actuellement les leçons tirées d'autres projets d'envergure, en pensant aux organisations que la SGDN doit rencontrer, et travaille de plus en plus activement à la rectification des informations erronées;
- les façons dont la SGDN s'y prend pour éveiller chez les collectivités un sentiment d'enthousiasme et de fierté au regard de l'accueil possible du projet;
- le CA appuie le fait que la SGDN continue de travailler avec l'industrie nucléaire afin que les travaux de la SGDN soient bien compris et que ses messages soient communiqués. Mme Frizzell souligne que l'équipe de gestion travaille en vue de cibler davantage les événements et les réunions auxquels elle doit participer, afin de maximiser son efficacité;

Le président du CA souligne le volume de travail qui devra être accompli au cours des prochaines années et son importance. Il suggère à l'équipe de gestion d'indiquer au CA si les ressources sont insuffisantes pour accomplir ce travail.

13. Mise à jour sur le jugement concernant le projet Trans Mountain

L'avocat général de la SGDN fournit au CA un résumé du récent jugement de la cour concernant l'oléoduc Trans Mountain. Il indique que la Cour d'appel fédérale a annulé le décret pour l'expansion de l'oléoduc pour deux raisons :

- le gouvernement ne s'est pas adéquatement acquitté de son obligation de consulter;
- l'Office national de l'énergie a commis une erreur grave en n'incluant pas le transport maritime lié au projet dans sa définition du projet.

M. Talor résume certaines des leçons qui ont été tirées de ce processus réglementaire :

- le processus réglementaire peut comporter des risques importants;
- la SGDN doit prendre en considération toutes les lacunes potentielles;
- la SGDN doit poursuivre son véritable dialogue entrepris avec les peuples autochtones;
- les effets cumulatifs doivent être examinés;
- on ne doit pas limiter les mesures d'atténuation en fonction de lois ou de compétences pointues. Une approche globale doit être adoptée.

Le CA discute des options que le gouvernement considère pour ce projet, lesquelles pourraient comprendre la reprise de son processus de consultation et la prise en considération du transport maritime. Un administrateur souligne qu'une des leçons que

la SGDN peut tirer de cette affaire est qu'un processus réglementaire peut aboutir à un refus, peu importe les gestes positifs que le promoteur ait pu poser.

Le président du CA demande à l'équipe de gestion de lui faire rapport, à la prochaine réunion du CA, de tout développement qui pourrait survenir par rapport à cette question.

14. Préparation de la réunion annuelle avec le Conseil consultatif

Le conseil d'administration discute de la prochaine réunion du conseil d'administration et du Conseil consultatif, qui doit se tenir le 4 décembre. Le conseil d'administration fournit des commentaires sur les sujets qui pourraient être traités avec le Conseil consultatif lors de cette réunion commune annuelle.

Les membres du CA s'entendent pour aborder deux sujets dignes d'intérêt :

- l'établissement de partenariats et la résilience à long terme des collectivités
- le jugement relatif à l'affaire de l'oléoduc Trans Mountain.

15. Prochaine réunion du CA

Les prochaines réunions du CA et des comités auront lieu :

Réunion du CA

Jeudi 6 décembre 2018 – 11 h à 16 h

16. Séance à huis clos

Le CA tient une séance à huis clos en l'absence du personnel et de l'équipe de gestion.

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, le président du CA prononce la levée de la séance à 15 h 25.

* Indique les mesures à prendre.

Wayne Robbins
Président du CA

Gillian Morris
Secrétaire du CA